

Mémoires de la Société Royale du Canada

SECTION I

SÉRIE III

MARS 1915

VOL. VIII

La Sociologie: le mot et la chose.

PAR LÉON GÉRIN.

(Lu le 28 mai 1913)

Depuis 1912, la sociologie, comme aussi l'économie politique, figure parmi les sujets officiellement assignés aux deux sections de lettres, l'une française, l'autre anglaise, composant, avec deux sections, de sciences, la Société Royale du Canada. Cette innovation s'inspirait d'un excellent esprit. A la réunion de mai de cette année-là, grâce surtout à l'initiative de mon regretté ami Errol Bouchette, nous avons été appelés à nous prononcer sur l'opportunité d'élargir les cadres de notre société par l'établissement d'une nouvelle section vouée spécialement aux études économiques et sociales. La majorité de nos membres jugea le projet prématuré, et il fut décidé que nous nous en tiendrions à la constitution première de la Société: deux sections de lettres et deux sections de sciences.

Cependant, afin de faire bien comprendre qu'à la Société Royale on se rend parfaitement compte de l'importance grandissante acquise aux questions et aux recherches sociales, on résolut d'en inscrire formellement la mention dans la rubrique de chacune des deux sections de lettres. Et à la dernière heure on fit choix dans ce but du terme "sociologie", auquel on adjoignit plus tard celui d'"économie politique".

Heureux de ce que les études sociales obtenaient enfin droit de cité chez nous, je n'étais pourtant pas épris (et je m'en exprimai sur-le-champ) de ce terme de "sociologie", emprunté au vocabulaire positiviste, et qui, à cause de ses origines mêmes, me semblait devoir désigner une certaine philosophie sociale, plutôt que l'observation méthodique des faits sociaux. J'y aurais beaucoup préféré le terme plus ancien et facilement compris de "science sociale", que mes maîtres de l'école de F. LePlay et H. de Tourville ont mis tellement en honneur. Dans les pages qui suivent, j'examine sans parti pris jusqu'à quel point j'avais raison, et je cherche à dégager l'enseignement qui découle des faits, en vue de l'avancement ultérieur des études sociales.